

Compte rendu de la réunion du 11 avril 2018

Le mercredi 11 avril 2018 s'est tenue une réunion de l'AMOPA de la section Guadeloupe au LGT de Baimbridge. Cette réunion qui a débuté à 10H15, était présidée par Gina Théodore.

Mme Gina Théodore nous livre plusieurs informations importantes. Elle commence par la lecture d'un courrier du président Gérard Christon datée du 19/03/18 et adressé au président national lui informant de sa démission et dans lequel il évoque une dette du Rectorat envers l'association suite à la cérémonie de décoration organisée le 15 décembre 2017, à la Résidence départementale du Gosier.

Mme Gina Théodore nous donne ensuite lecture d'un courriel du trésorier national Monsieur Alain Célérier adressé le 25 mars à Gérard Christon et à elle-même. Ce courriel faisait état d'observations suite à la démission de Gérard Christon.

C'est un appel téléphonique du trésorier national qui a permis à madame Gina Théodore d'apporter des éclaircissements :

- Monsieur Gérard Christon, ayant démissionné lors de l'Assemblée Générale du 04/03/18, le bureau élargi ne pouvait juridiquement lui demander de rester au poste de président.

- En ce qui concerne la « somme de 3900 € » avancée par M. Christon, il y a erreur sur le montant et sur le fond. Il ne peut s'agir de DETTE du rectorat envers l'AMOPA Guadeloupe. En effet, le rectorat ne peut et ne doit payer qu'à ses fournisseurs, (ici le traiteur).

Le trésorier nous informe avoir acquitté l'intégralité de la facture globale de 7500 euros. C'est une erreur, car il ne devait pas payer l'intégralité de la facture globale. Il faut savoir que les invités (à l'exception des récipiendaires) ont payé à l'AMOPA 35 euros par personne. Cependant, Il avait bien été convenu que le rectorat et l'Amopa prendraient en charge la moitié de la dépense. Madame Fabienne Condo du rectorat nous a confirmé ce jour, par téléphone, que le règlement de 3750 euros allait être versé au traiteur de manière imminente.

Gina précise que dorénavant AUCUN PAIEMENT NE DEVRA SE FAIRE SANS DOUBLE SIGNATURE.

Ainsi, Gina 1^{ère} vice-présidente de la section a reçu du trésorier national une lettre lui donnant mandat pour l'organisation d'une Assemblée Générale au cours de laquelle se déroulera l'élection du président et du bureau.

S'agira-t-il d'une AG extraordinaire ou d'une AG au mois de janvier ? Chacun s'exprime sur la question.

Gina Théodore pense que nous sommes observés, nous devons réorganiser l'AMOPA, nous avons des idées claires, nous nous sommes fixés des objectifs qu'il faudra atteindre. La démission de l'ancien président étant actée, la vice-présidente accepte d'avoir le code d'accès qui lui permettra de contacter les membres.

Depuis 3 années la section Guadeloupe entretient des relations conviviales avec le Rectorat, il nous importe de demander audience au nouveau Recteur pour l'organisation de la prochaine cérémonie de décoration.

Le trésorier national ayant mentionné l'arrivée tardive du compte financier 2017 de notre section, nous tâcherons de tenir notre AG au plus tard au mois de janvier.

Au vu de tous les points abordés, nous retenons que :

Rendez-vous sera pris avec le traiteur Nicolas Mouéza, le JEUDI 26 avril 2018. Gina Théodore accompagnée du trésorier et du trésorier adjoint feront le point avec lui pour la remise d'une facture d'avoir et du chèque représentant le trop versé.

Pour faire redémarrer la section, nous devons enclencher une dynamique :

- augmenter le nombre d'adhérents (aller à leur rencontre)
- gagner la bataille de la communication
- proposer des activités en faveur de la jeunesse avec le concours du rectorat
- travailler avec d'autres ordres (Gina pouvant jouer le rôle de facilitateur avec notamment la légion d'honneur)
- réussir la tenue de la prochaine Assemblée Générale.

Gina Théodore adressera un courrier à tous les adhérents pour informer de la démission de Gérard Christon et de sa prise de fonction pour assurer l'organisation des élections. Elle précisera qu'une AG se tiendra le 27 janvier 2019 ; Un appel à candidature sera lancé au début du mois de décembre 2018.

Concernant l'élection du président nous demanderons au Secrétaire ou au Président national la copie de la réponse du Ministère relative au caractère non rétroactif de l'article 12-2 des statuts de 2016 de l'AMOPA.

Nous réclamerons également au Trésorier National, la liste avec les coordonnées des membres, afin de compléter et mettre à jour notre listing.

Pour gérer l'urgence et prendre des décisions, un comité de pilotage est constitué ; il est composé de : Gina Théodore, Arlette Bogat, Alain Morvany, Sylvain Bogat, Roger Bregmestre et Roger Guizonne, Edouard Geoffroy, Amédée Suzin et d'une experte : Michelle Bassin.

Les autres membres du bureau élargi sont : Eliane André Lubin, Maryse Pierre Justin, Marie Claire Skerritt, Danielle Bore.

La rencontre avec le traiteur Mouéza : jeudi 26 avril 2018 à 09h00, à Petit- Pérou aux Abymes.

La 1^{ère} réunion du comité de pilotage : ce même jour à 10h00, chez Michelle Bassin à Gosier. Il s'agira de définir le programme d'activités et d'établir un rétro-planning.

La réunion se termine à 12h20.

Secrétaire de séance
Eliane ANDRE-LUBIN